



## **Quand SYMPA frappe à notre porte :**

### Pourquoi ce nom SYMPA?

Pour **SY**stème de répartition des **Moyens** à la **P**erformance et à l'**A**ctivité. Il est issue d'un travail de commission de sénateurs qui ont trouvé l'ancien SAN REMO obsolète et ont décidé de constituer une nouvelle, **sans vraiment de concertation**.

### Quel est son but?

Ce barème permet de définir les moyens alloués entre chaque composantes des universités (UFRs, IUTs), afin d'attribuer « au mieux » les budgets et les personnels.

### Comment on définit les moyens?

SYMPA prend seulement en compte 5-6 paramètres (contre 80 pour l'ancien SAN REMO) comme le nombre d'étudiants qui passent leurs examens ou bien le nombre de publications par les enseignants chercheurs. Par contre, le nombre d'heures de cours n'est plus un paramètre, un comble connaissant l'énorme volume horaire des IUT.

### Quelles sont les conséquences de ce nouveau barème?

En ce qui concerne l'ensemble des 6 départements de l'IUT de Rennes (**Génie Civil et Gestion des Entreprises et Administrations compris**) :

Le budget 2009 a été fixé à **1 625 000** Euros, dernière année avant la mise en place du barème SYMPA.

En 2010, notre ami SYMPA va rentrer en vigueur, ce qu'il va entraîner une baisse à la fois des moyens financiers (**- 25% soit 403 000 euros**), des effectifs des enseignants (**4 postes**) et des personnels IATOS (**5 postes**).

Pour la réduction du budget, les calculs ont été faits par le directeur de l'IUT de Rennes en personne. On ne prend pas en compte le passage de la rémunération des heures de TP en heures de TD, qui est une bonne avancé pour les enseignants. Les premiers chiffres annoncent que cette réforme coutera **200 000 euros supplémentaires soit l'équivalent de 5000 heures**, mais sans avoir de confirmation si le budget suivra par la suite.

Pour la bonne raison que notre chère ministre et ses conseillers nous ont promis de donner plus d'argent pour accompagner cette mesure. Avec le point de la **LRU** sur l'attribution des moyens financiers des universités aux IUT, ce sera au bon vouloir de la direction de Rennes1 de nous donner les miettes de cette fameuse enveloppe.

La question se pose sur les possibilités des conseils d'administration de gérer cette réduction de budget. Les étudiants en ont dégagé quelques hypothèses comme :

- ***La réduction d'heures de cours***, ce qui entrainera l'impossibilité au corps enseignant de pouvoir assurer le programme élaboré par la direction des IUT soit la ***perte du caractère nationale du DUT***.
- ***Suppression des heures de TP***, qui sont les atouts majeurs de la réussite de notre formation.
- ***Impossibilité de recruter des vacataires*** comme des étudiants préparant leurs thèses par exemple.
- Garder un enseignement de qualité, en ***augmentant les frais d'inscriptions de chaque étudiant***. Sachant que nous étions **1800** étudiants (source : site de l'IUT, section « mot du directeur »). Il suffit de diviser les 403 000 euros par ce nombre d'étudiants afin d'obtenir l'augmentation des frais, soit **223,88 euros**. Avec les **169,57 euros** de base, chaque étudiant (non boursier) va devoir sortir **393,46 euros de sa poche**, sans compter les frais de mutuelle étudiante et de photocopies.  
Pour les boursiers, vu les comptes fragiles du CROUS de Rennes, il sera difficile pour eux de suivre cette augmentation et donc d'assurer la possibilité aux plus modestes d'essayer d'avoir un avenir.  
Nous allons tout droit vers un **système de privatisation de l'IUT**, où seuls les plus fortunés pourront continuer à suivre cette formation.  
Dans un pays où on prône l'égalité pour tous, cela fait mauvais genre.

Sans plus attendre, chaque étudiant dans n'importe quel IUT en France doit se sentir concerné, en particulier les 1ères années car les effets du système SYMPA et ainsi de la LRU seront effectifs dès l'année prochaine. Afin de ne pas assister à une dévalorisation de notre formation et de notre diplôme,

***MOBILISONS NOUS!!!***